

Flash

Septembre 2022

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de septembre :

1. Journées du Courtage
2. Journées de Formations Factorielles... ça commence !
3. Ajouts de supports « Finance Durable »
4. Résultats de l'enquête de la BCE sur les anticipations des consommateurs – juillet 2022
5. La redevance audiovisuelle disparaît. Quelles en sont les modalités.
6. Les retraites complémentaires Agirc-Arrco revalorisées au 1^{er} novembre d'environ 5 %
7. Retraites, prestations sociales, bourses, assurance emprunteur, tickets resto... : ce qui change au 1^{er} septembre 2022 (Source Prévissima)
8. Optimum Gestion Financière : Privilégier l'investissement régulier pendant les phases de volatilité



Journées du Courtage

Un grand merci à tous nos partenaires, actuels et futurs qui sont venus nous rendre visite et avec qui nous avons eu plaisir à échanger lors de ces 2 journées denses réunissant quelques 180 exposants et + de 10 000 visiteurs.

Nos délégués commerciaux vous contacteront et répondront à vos demandes dans les meilleurs délais.

À très bientôt,

L'équipe commerciale

Journées de Formations Factorielles... ça commence !



Vous avez reçu une invitation pour la journée de formation qui se tiendra dans votre région et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ces formations éligibles DDA depuis maintenant plusieurs années ainsi qu'au contenu réalisé en collaboration avec notre partenaire Factorielles.

Il reste encore des places dans certaines villes alors si vous avez raté notre message vous pouvez contacter votre délégué commercial et voir avec lui s'il y a de la disponibilité dans votre région.

Cette journée de formation sera en grande partie consacrée au PER Entreprise Obligatoire, en lien direct avec le lancement futur de notre offre PEROB.

Pour rappel :

- Paris - Centre – Saint Lazare	27 septembre
- Nouvelle Aquitaine – Bordeaux	4 octobre
- Occitanie – Toulouse	6 octobre
- Paris – Le Kremlin Bicêtre	11 octobre
- Grand Est – Nancy	13 octobre
- Rhône Alpes – Lyon St Priest	25 octobre
- Région PACA – Brignoles	27 octobre

Au plaisir de vous rencontrer nombreux lors de ces journées qui vous sont destinées.

Ajouts de supports « Finance Durable »

Dans le but de vous conforter dans les choix apportés à vos clients et dans le respect du devoir de conseil incluant désormais des questions relatives à la sensibilité de vos clients à la finance durable, Optimum Vie permet désormais d'accéder à 3 unités de compte durables sur toute sa gamme de produits multisupports, y compris le PER individuel.

Ces 3 unités de compte couvrent les principales thématiques de la finance durable, avec les dimensions écologiques, solidaires et sociales. L'accès à ces supports est proposé en gestion libre, pour une construction de projets sur mesure. Ces unités de compte sont des compartiments des fonds suivants, et partagent leur allocation d'actif avec le compartiment principal qui est labellisé.

- | | |
|------------------------------|----------------|
| • Amundi European Credit SRI | Label ISR |
| • Amundi Impact Green Bonds | Label Greenfin |
| • Amundi solidarité | Label Finansol |

Nous sommes persuadés que cet éventail de choix supplémentaire sera bénéfique à notre/votre offre PER auprès de votre clientèle.

Nos conseillers restent disponibles pour plus de renseignements.

Résultats de l'enquête de la BCE sur les anticipations des consommateurs – juillet 2022

L'inflation perçue sur les 12 derniers mois a continué d'augmenter, le taux médian s'établissant désormais à 7,9 %, après 7,2 % en juin.

Les anticipations d'inflation restent nettement inférieures aux perceptions antérieures, s'inscrivant en baisse à mesure que l'horizon se prolonge dans le futur.

L'anticipation médiane d'inflation est demeurée inchangée pour l'horizon à 12 mois (à 5,0 %), tandis qu'à trois ans elle s'est établie à 3,0 % (après 2,8 % en juin).

L'incertitude relative à l'inflation à 12 mois s'est accentuée en juillet, après être restée stable depuis mars 2022. Les perceptions et les anticipations d'inflation sont étroitement alignées entre les différents groupes de revenus.



Les consommateurs prévoient une hausse de leur revenu de 0,8 % au cours des 12 prochains mois, soit un peu moins qu'en juin (0,9 %), ce qui met un terme au rebond observé après le point bas de 0,5 % enregistré en mars 2022.

La baisse de la croissance attendue du revenu a été concentrée sur les participants à l'enquête ayant des revenus intermédiaires,

alors que les participants à revenus élevés ont à nouveau relevé leurs anticipations de croissance du revenu.

La suite sur : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/communiquede-presse-bce_2022-09-02_resultats-de-l-enquete-de-la-bce-sur-les-anticipations-des-consommateurs-juillet-2022.pdf

La redevance audiovisuelle disparaît. Quelles en sont les modalités.

C'était une promesse du candidat Macron : la redevance télévisuelle de 138 euros sera supprimée cet automne. Cependant, tout dépend de votre situation fiscale. Selon les cas, vous n'aurez rien à payer ou bien vous percevrez un remboursement selon que vous êtes encore redevable de la taxe d'habitation sur votre résidence principale (payable avec la redevance) et que vous étiez ou non mensualisé.

Si vous bénéficiez déjà de la suppression totale du paiement de la taxe d'habitation sur votre résidence principale, mais que vous étiez encore mensualisé juste pour la redevance, vous percevrez un remboursement par virement des sommes déjà prélevées, début septembre, soit environ 110 euros.

Si vous n'étiez pas mensualisé, vous n'aurez tout simplement rien à payer.



Les retraites complémentaires Agirc-Arrco revalorisées au 1^{er} novembre d'environ 5 %

Au 1^{er} novembre prochain, 13 millions de retraités pourront compter sur une augmentation comprise entre 4,9 et 5,2 % de leur pension Agirc-Arrco.

Le conseil d'administration qui fixera la hausse du 1^{er} novembre 2022 est prévu pour le 6 octobre prochain.

Cette hausse interviendrait donc 4 mois après celle des pensions du régime de base, réévaluées de 4 % au 1^{er} juillet.

La hausse des retraites complémentaires, qui devrait donc être supérieure à l'effort consenti par l'Etat, fait toujours l'objet de discussions entre organisations patronales et syndicales au sein des instances de l'Agirc-Arrco.

À suivre...



Retraites, prestations sociales, bourses, assurance emprunteur, tickets resto... : ce qui change au 1^{er} septembre 2022 (Source Prévisima)

Versement d'une aide exceptionnelle de solidarité aux foyers modestes, revalorisation de 4 % des pensions de retraite et des minimas sociaux, ouverture des demandes de bourse des collèges, résiliation infra-annuelle en assurance emprunteur, rehaussement du plafond de paiement en titre restaurant...

Retour les évolutions qui interviendront en cette rentrée de septembre 2022.

Aide exceptionnelle de solidarité (AES) de 100 €

À compter du 15 septembre 2022, ce sont près de 11 millions de foyers modestes qui percevront automatiquement l'aide exceptionnelle de solidarité (AES). Le montant de cette prime de rentrée s'élève à 100 € par foyer, majorés de 50 € par enfant à charge.

Sont concernés par le dispositif, les bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), du revenu de solidarité active (RSA), des aides au logement, du revenu de solidarité outre-mer (RSO) dans les DOM, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation équivalent retraite (AER), de la prime forfaitaire, de l'aide financière à l'insertion sociale et professionnelle (AFIS), de l'aide à la vie familiale et sociale (AVFS), de l'allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA), de la bourse sur critères sociaux.

L'aide sera versée automatiquement par l'organisme qui paye habituellement ces prestations – CAF, MSA, caisse de retraite, CROUS.

Tous les détails des points ci-dessous sur Prévisima : <https://www.previsima.fr/actualite/retraites-prestations-sociales-bourses-assurance-emprunteur-tickets-resto-ce-qui-va-changer-au-1er-septembre-2022.html>.

Titres-restaurant : le plafond de paiement passe à 25 €.

Revalorisation de 4 % des prestations sociales, pensions de retraite et bourses étudiantes.

Ouverture des demandes de bourse des collèges.

Assurance emprunteur : la résiliation infra-annuelle étendue à tous les contrats.

Financement des services à domicile : création d'une dotation complémentaire à destination des services d'aide et d'accompagnement à domicile.



Optimum Gestion Financière : Privilégier l'investissement régulier pendant les phases de volatilité

Le ralentissement économique s'amplifie...

L'indice d'activité PMI Composite de la zone euro, indicateur avancé de la croissance, est passé en zone de contraction (<50) en juillet. L'Allemagne chute plus fortement que la France compte tenu de sa plus forte dépendance au gaz russe et à la demande chinoise en berne.

L'inflation continue sa progression en zone euro, atteignant 9,1 % en août après 8,9 % le mois précédent. La rapide hausse des prix à la consommation et les conséquences des hausses de prix de l'énergie sur le budget des ménages dégradent fortement la confiance du consommateur européen qui atteint un point bas historique.

L'anticipation d'une dégradation de la demande et des prix à la production très élevés impact aussi le moral des chefs d'entreprises. L'indicateur de sentiment économique européen, qui agrège la confiance des divers secteurs économiques et des ménages, redescend à 98 en dessous de sa moyenne de long terme (100).

... réduisant les marges de manœuvre des banques centrales

Les indicateurs économiques cités plus haut laissent présager un ralentissement économique important en fin d'année alors que l'inflation, quant à elle, poursuit sa hausse. Ce contexte rend la tâche des banques centrales plus complexe. En effet, elles doivent réduire leur soutien aux économies pour contrer l'accélération de l'inflation alors que l'activité ralentit.

Ainsi, la Banque du Canada a monté de 1,75 % ses taux directeurs cet été. Le taux directeur atteint 3,25 %. De même, la Réserve fédérale américaine a également de nouveau remonté ses taux directeurs de 1,5 % dans la fourchette 3,00-3,25 %. Malgré la récente baisse de l'inflation constatée depuis juillet au Canada et aux États-Unis, les banques centrales poursuivent leur resserrement monétaire afin d'affirmer leur crédibilité face à une inflation très élevée.

Alors que les resserrements monétaires sont déjà bien engagés en Amérique du Nord, la Banque Centrale Européenne (BCE) a mis fin aux taux négatifs en zone euro avec une première hausse de 0,50 % de ses taux directeurs en juillet, puis a de nouveau rehaussé ses taux de 0,75 % en septembre. Le taux de dépôt s'établit désormais à 0,75 %. L'institution a aussi annoncé la création du nouvel « instrument de protection de la transmission » (IPT), afin d'éviter une hausse insoutenable du coût de la dette des pays de la zone euro.

La crise énergétique accroît la divergence entre l'Amérique du Nord et l'Europe

Après 2 semaines d'interruption des livraisons de gaz russe mi-juillet, le rythme a finalement repris à seulement

20 % des capacités du gazoduc Nord Stream 1. Dans ce contexte, la Commission européenne a présenté son plan « Save Gas for a Safe Winter » ayant pour objectif une réduction de 15 % de la consommation de gaz.

Face à la nouvelle hausse du prix du gaz en Europe, les actions canadiennes offrent une solution de refuge pour les investisseurs européens grâce à une exposition plus forte de l'économie et de la devise canadienne aux énergies fossiles. L'indice néerlandais TTF, référence du gaz naturel en Europe, établit de nouveaux records à plus de 230 €/MWh en août. Aux problèmes d'approvisionnement en gaz russe s'ajoute la sécheresse en Allemagne qui limite la production des centrales à charbon et à pétrole (le faible niveau du Rhin perturbe les livraisons de combustible). Outre-Atlantique, les prix de l'énergie progressent bien moins vite. Les entreprises européennes font face à une difficulté supplémentaire par rapport à leurs pairs nord-américains, une opportunité pour les investisseurs européens.

Enfin, l'incertitude politique a fait son retour en Italie avec la démission de Mario Draghi durant le mois de juillet. Le Premier ministre a pris acte de la rupture de la coalition gouvernementale après le boycott par le Mouvement 5 Étoiles d'un vote de confiance au Sénat sur le pouvoir d'achat. Des élections législatives anticipées ont eu lieu pour renouveler le Sénat et la Chambre des députés. L'extrême droite est arrivée en tête avec sa coalition composée de la Lega et de Forza Italia. L'agence de notation S&P a ajusté la perspective de la notation BBB de l'Italie de positive à stable. Nous avons réduit notre exposition à la dette italienne dès fin juin en raison de la fin des achats d'actifs de la BCE.

Au regard de la crise énergétique affectant l'Europe et du retour de l'incertitude politique en Italie, l'Amérique du Nord et en particulier le Canada nous apparaît comme une région d'investissement à privilégier pour les épargnants européens.

Privilégier l'investissement régulier pendant les phases de volatilité

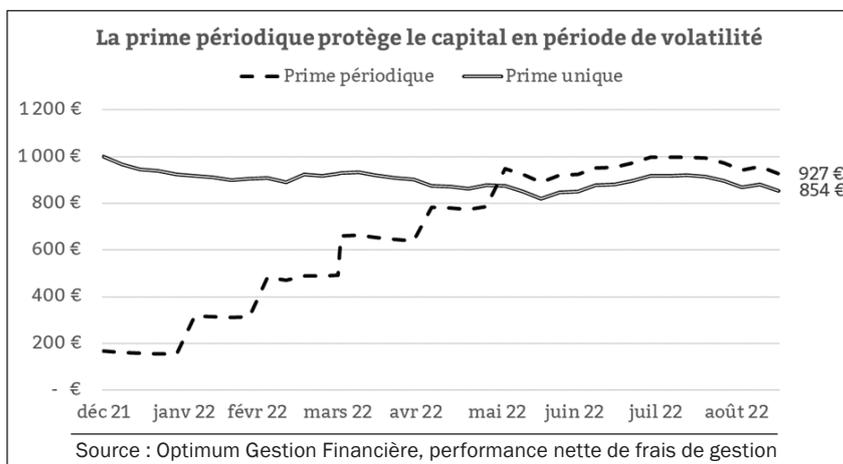
Les périodes de turbulences, comme celle que nous connaissons en 2022, soulèvent des inquiétudes de la part des épargnants. Pourquoi les marchés baissent-ils ? Quand vont-ils remonter ? Dois-je réduire mon exposition aux actifs risqués ? Autant de questions auxquelles nous tentons de répondre dans nos communications.

Aussi, la prime périodique, qui correspond à des versements réguliers à l'inverse de la prime unique, offre une solution face au risque de baisse brutale des marchés financiers. Considérons un investissement de 1 000 € en début d'année dans notre fonds diversifié Optimum Patrimoine (prime unique) puis celui de 6 investissements de 167 € chacun (pour un total de 1 000 € également) durant 6 mois (prime périodique). La seconde méthode d'investissement lisse la performance,

Optimum Gestion Financière : Privilégier l'investissement régulier pendant les phases de volatilité (suite)

comme le montre le graphique ci-contre. Au 16 septembre, l'investisseur ayant opté pour des versements réguliers détient 927 € alors qu'un épargnant ayant effectué un versement unique posséderait 854 € (soit exactement la performance du fonds depuis le début de l'année).

En outre, bien que la performance de notre fonds diversifié **Optimum Patrimoine** soit inférieure à celle de son indice, il est à noter que le fonds surperforme sa catégorie **Quantalys « Allocation Equilibrée Monde »** (28,9 % contre 18,4 % sur 8 ans au 16 septembre 2022). Les catégories **Quantalys** rassemblent les fonds déployant une stratégie similaire, à savoir les fonds en euro exposés à hauteur de 50 % aux actions et 50 % aux obligations.



Performances (nettes de frais de gestion)	Au 16 sept. 2022		
	Fonds	Indice	V.A.
Optimum Actions	-24,1	-14,4	-9,7
Optimum Actions Internationales	-19,3	-11,9	-7,4
Optimum Patrimoine	-14,6	-10,1	-4,5
Optimum Obligations	-8,4	-7,9	-0,5
Fonds Optimum Actions Canada (R)	-4,2	0,5	-4,7

* Achevé de rédiger le 26/09/2022

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

optimumvie.fr
optimumvie.fr/linkedin

